

Département d'Eure-et-Loir

Commune de

N° dossier usager :

N° dossier ATD :

N° dossier SPANC :

Technicien ATD :

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS POUR UNE INSTALLATION AUTONOME

A DEPOSER A LA MAIRIE DU LIEU DES TRAVAUX

Ce formulaire est à déposer à la mairie du lieu des travaux qui le transmettra au SPANC* des FORETS DU PERCHE. Ce dernier enverra votre dossier à l'Agence Technique Départementale d'Eure et Loir.

Il permettra à ce service de vérifier que les dispositifs prévus sont bien adaptés à votre habitation et au sol en place et ne présentent pas de risque pour l'environnement et la santé publique. Un technicien prendra contact prochainement avec vous pour fixer une date de visite sur les lieux.

Ensuite, il émettra **un avis sur la conception** vous validant ou non votre projet d'assainissement.

IMPORTANT : LES TRAVAUX NE DOIVENT PAS ETRE ENGAGES AVANT LA RECEPTION DE CET AVIS.

* Service Public d'Assainissement Non Collectif

A la fin des travaux, une seconde intervention du technicien permettra de **vérifier la bonne exécution des travaux conformément à ce qui a été retenu à la conception du projet.**

Documents à fournir en 1 exemplaire :

- le présent formulaire
- diagnostic de l'installation existante (si réalisé)
- autorisation de rejet et/ou servitude (si nécessaire)
- étude de sol et de filière (le cas échéant)
- un plan de situation (au 1/25000^{ème} de préférence)
- un plan de masse précisant :

- la position de l'habitation par rapport aux autres
- l'emplacement des différents dispositifs de traitement
- le sens de la pente du terrain (le cas échéant)

CADRES RESERVES A LA MAIRIE

Zonage assainissement :

- collectif
Raccordement au réseau eaux usées :
 - raccordable
 - non raccordable
 - raccordabilité inconnue
- non collectif

Type d'habitat :

- terrain isolé
- hameau
- bourg
- lotissement
- zone commerciale / zone industrielle

Autorisez-vous le rejet des eaux traitées à l'exutoire communal (fossé, REP, mare) ?

OUI NON

Commentaires du Maire sur le projet* :

.....
.....

*les observations formulées ici ne constituent pas un avis définitif sur le projet.

Le

Le Maire,

SITUATION DU PROJET

Localisation

Adresse - Rue :

Lieu-dit :

Code postal : Ville :

Parcelle(s) cadastrale(s) (important) :

Section	Parcelle

Section	Parcelle

Section	Parcelle

• lot N° :

• surface du terrain : m²

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Usage d'habitation

- construction neuve
 construction existante

Date de construction :

Type d'immeuble

- maison individuelle
 immeuble collectif
 bâtiment industriel
 local commercial
 autre : précisez

- nombre de logements :
- nombre de pièces principales totales :
- nombre de chambres et bureaux :
- nombre d'équivalent habitant :
- combles aménageables oui non

Usages de l'immeuble

- résidence principale secondaire location

• activité (si activité professionnelle) :

• **Occupation :**

- quelques jours/an ≤ 6 mois/an
 > 6 mois/an permanente

Selon l'Article R*111-1-1 du Code de la construction et de l'habitation :

« Un logement ou habitation comprend, d'une part, des pièces principales destinées au séjour ou au sommeil, éventuellement des chambres isolées et, d'autre part, des pièces de servie, telles que cuisines, salles d'eau, cabinets d'aisance, buanderies, débarras, séchoirs, ainsi que, le cas échéant, des dégagements et des dépendances. »

Raccordement à l'eau potable

- réseau public alimentation privée aucune

Présence d'un : forage puits captage

Distance par rapport aux dispositifs d'assainissement : mètres

Déclaration en mairie du forage/puits/captage : OUI / NON

Usages : alimentation humaine alimentation animale arrosage autre inconnu

PROPRIETAIRE ACTUEL

Date acquisition du bien :

Nom, prénom :

Adresse - Rue :

Lieu-dit :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

OBJET DE LA DEMANDE

Demande préalable au dépôt d'un Permis de Construire N°ADS :

Ce terrain est-il issu d'une division, d'un lotissement ? : OUI / NON

Si oui N° certificat d'urbanisme ou de permis d'aménager :

Déclaration Préalable de travaux N°ADS :

Stationnement de caravane

Réhabilitation Suite à une acquisition immobilière de moins d'un an : OUI / NON

Organisée par le SPANC : OUI / NON

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Demandeur

M Mme

M Mme

Nom, prénom Nom, prénom

Adresse - Rue :

Lieu-dit :

Code postal : Ville :

Important (pour prise de Rdv) Tél.: N° portable :

Tél Bureau : e-mail :

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

Dispositifs envisagés

Dispositif de prétraitement

- relèvement par pompe vers le dispositif de prétraitement
- fosse toutes eaux de m³
- autres (préciser)
- relèvement éventuel par une pompe vers le dispositif de traitement
- ventilation primaire (chute d'eau)
- ventilation secondaire (extraction)

Dispositifs annexes éventuels

- préfiltre de litres
- dégraisseur de litres
- autres (préciser)

Dispositifs de traitement

- épandage à faible profondeur en sol naturel (tuyau à 30 cm de la surface)
nombre de tranchées.....longueur totale ml
- terre d'infiltration surface au sommet m²
- lit d'épandage
à faible profondeur (30 cm) surface m²
à la surface du sol surface m²
- filtre à sable vertical non drainé surface m²

- filtre à sable vertical drainé surface m²
- filtre compact à zéolithe 5 EH surface m²
- filtre à sable horizontal drainé surface m²
- filière agréée Fabricant :
- Modèle :
- Nombre d'EH :
- N° National d'agrément :

rejet vers :

- relèvement éventuel par une pompe vers le milieu naturel

- réseau pluvial
- cours d'eau
- fossé
- mare
- puits d'infiltration (étude hydrogéologique à fournir)
- infiltration à la parcelle (étude de dimensionnement à fournir)
- autres (préciser)

Important : Pour assurer la pérennité des dispositifs dans le temps, il est impératif de les installer hors des zones de circulation ou de stockage de charges lourdes. La surface du dispositif de traitement ne doit pas être cultivée ou arborée. Elle doit rester entièrement libre et peut uniquement être engazonnée. Une attention toute particulière sera portée sur la qualité des matériaux utilisés. Aucun sable issu des carrières de roche massive calcaire ne doit être utilisé.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Le demandeur s'engage à :

- réaliser les travaux conformément aux règles techniques en vigueur,
- **avertir le Service assainissement de l'Agence technique départementale d'Eure-et-Loir, au 02.37.23.59.28, 3 jours avant la date de réalisation des travaux,**
- **le cas échéant**, verser la redevance instaurée par le SPANC pour le contrôle de conception et le contrôle de réalisation. Pour toutes informations à ce sujet, renseignez-vous auprès de votre SPANC
- ≧ maintenir l'installation en bon état de fonctionnement.

Fait à

Le

Signature du demandeur

CADRE RESERVE AU SPANC

Commentaires du Président sur le projet* :

.....

.....

.....

*les observations formulées ici ne constituent pas un avis définitif sur le projet.

Le

Le Président,

